

Mons, le 21 mars 2022

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 22 mars 2022 :

### **Séance publique**

#### **❑ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITÉ**

1. Projet de reprise de l'école de Promotion sociale de SAINT-GHISLAIN.- Question orale de Mme la Conseillère provinciale Cécile DASCOTTE.

#### **❑ BÂTIMENTS**

17. Pôle des Grands Prés - Ecole du Futur - Dépôt de candidature suite à l'appel à projet de la RW en matière d'infrastructures sportives partagées - Dépôt pour le 15 avril 2022 au plus tard

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial  
Armand BOITE**



## **Cécile DASCOTTE | Conseillère provinciale**

Question orale au Conseil provincial du 22 mars 2022

Mesdames, Messieurs les députés,

La presse locale s'est fait l'écho du projet de reprise par la Province de Hainaut de l'école de Promotion sociale de SAINT-GHISLAIN, qui dépend actuellement de la Ville de SAINT-GHISLAIN.

Pouvez-vous nous exposer l'intérêt de ce projet, eu égard aux contraintes budgétaires qui pèsent sur la Province (notamment le financement des zones de secours) et à la priorité donnée au maintien de l'emploi provincial existant, ainsi que nous donner des garanties de neutralité budgétaire (notamment en matière d'entretien ou de réfection des bâtiments scolaires) ?

Je vous remercie de votre réponse et vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les députés, en l'assurance de ma haute considération.

Cécile DASCOTTE